

29 janvier 2014



OUVREZ VOS YEUX

(ouvrez les yeux)



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 JANVIER 2014 SUR LA SECURITE DES POSTES DE LA GUADELOUPE

Cette réunion fut présidée par le Commissaire Divisionnaire Jean-François BARBIER. Il visita tous les postes de la Guadeloupe (exceptés Saint-Martin et Saint-Barthélemy), accompagné de Mme Christèle LEPARQUOIS, assistante de prévention de la DRFiP Guadeloupe, afin de tester les alarmes et nos différentes installations anti-agressions et anti-intrusions.

Voici l'essentiel de son exposé :

Le canevas de la sécurité se subdivise en 5 points :

- **La sécurité immobilière :**

C'est la protection périphérique et périmétrique.

A revoir : les clôtures, plus de barreaux aux fenêtres et de sécurité aux portes surtout s'il n'existe pas de barrière.

A Caruel, par exemple, il n'existe pas de clôture totale. Or, les barrières doivent s'élever de 2 à 2,20m de haut.

Aux postes caisse : vitre de protection en verre trempé ne pare ni les balles ni le métal.

- **Les coffres :**

Point positif en Guadeloupe : beaucoup de locaux coffres.

A cet endroit l'alarme anti-intrusion entre en fonction. Elle doit être silencieuse pour ne pas alerter les éventuels braqueurs.

- **La vidéo-surveillance :**

Meilleure levée de doute des alarmes grâce à la vidéo

Effet dissuasif contre toutes formes d'agressions (incivilités, braquages ...)

La télésurveillance se fait par un plateau de surveillance où travaillent, **en permanence**, au moins 4 personnes qui donnent l'alerte aux forces de l'ordre.

A Caruel : 4 caméras extérieures et 6 intérieures.

Les caméras s'imposent à Sainte-Rose où l'affluence est très importante.

A développer dans de nombreux sites. Seuls trois postes en sont pourvus actuellement : Baie-Mahault, Caruel et Lamentin.

- **Les alarmes :**

Dans les postes, il existe deux types d'alarme :

}) Alarmes anti-agression: la sécurité des agents la plus importante

}) Alarmes anti-intrusion

Aux postes caisse, alerte et alarme entrent en fonction. Ces deux systèmes de sécurité sont à dissocier. En effet, l'alerte reste à l'intérieur du poste et prévient les autres agents d'un incident survenant à la caisse, alors que l'alarme est transmise, hors du poste, vers un plateau de surveillance qui avertit les forces de l'ordre.

Toutes les alarmes sont fonctionnelles, testées et mises à niveau. Déclenchées, elles ouvrent l'écoute pendant 2 à 3 minutes (prise de son) vers le centre alarmiste qui donne l'alerte aux forces de l'ordre.

En Guadeloupe très bon niveau de sécurité (niveau APSAT 3).

La société alarmiste qui s'occupe des postes de la Guadeloupe est de très haut niveau, dirigée par un ancien lieutenant-colonel de la Gendarmerie. Les alarmistes sont des techniciens, des installateurs d'alarmes.

Plannings pour les tests à prévoir.

• **Les transports de fonds :**

Un protocole de sécurité doit être développé et être porté à la connaissance des Chefs de service:

Cadrer leur approche ⇒ numéros opérationnels, appel préalable.

Trombinoscopes des convoyeurs à prévoir.

Il en ressort de la visite de M BARBIER :

- Le niveau d'alarme en Guadeloupe est dans la moyenne
- Ajouter des vidéos dans les postes qui n'en ont pas
- Augmenter la sécurité entre agents
- Améliorer la sécurité des dégagements de fonds
- Utiliser les différents niveaux de communication pour améliorer la sécurité : CTL – CHSCT – Chefs de Service - Agents
- Point positif : le nombre de locaux coffres.

En résumé:

Amplifier le mouvement existant sur la sécurité

La Représentante FO DGFIP Guadeloupe

Katia DURIMEL

RÈGLEMENT DES PAYES EN 2014

Mois	Date de remise	Date de valeur
JANVIER	27	29
FÉVRIER	24	26
MARS	25	27
AVRIL	24	28
MAI	26	28
JUIN	24	26
JUILLET	25	29
AOÛT	25	27
SEPTEMBRE	24	26
OCTOBRE	27	29
NOVEMBRE	24	26
DECEMBRE	18	22

RAPPEL

Au 1er janvier 2014,
suppression du jour de carence
en cas de congé maladie.

01/02/14

Revalorisation de la grille de la
catégorie C (voir les conditions
dans le numéro **Ouvè Zié** du 18/11/13)

**ÊTRE ADHÉRENT FO,
C'EST
BÉNÉFICIER DE L'EXPERTISE
DE LA
1ère OS DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT**



**AVEC
VOUS**

**POUR
VOUS**

**MAIS
PAS
SANS
VOUS**

VOUS POUVEZ TOUJOURS NOUS CONTACTER AU MÉL SUIVANT:

fo.drifip971@dgifip.finances.gouv.fr

**Bulletin
d'adhésion**



Nom:..... Prénom:.....
N° Agora:.....Mél:.....
Grade :.....Quotité de temps de travail:.....
Affectation :.....

déclare vouloir adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des
Finances Publiques (F.O. DGFIP).

Fait à....., le.....

Signature